

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-2217

présenté par

Mme Alexandra Masson, Mme Auzanot, Mme Bamana, M. Baubry, M. Bentz, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, M. Bernhardt, M. Boulogne, M. Bovet, Mme Bouquin, M. Ballard, M. Beaurain, M. Buisson, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Evrard, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griset, M. Guibert, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, M. Le Bourgeois, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, Mme Martinez, M. Bryan Masson, M. Meizonnet, M. Mauvieux, M. Meurin, Mme Mélin, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Sabatini, M. Sanvert, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Vos, M. Weber, M. Chaix, M. Chavent et M. Michoux

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<b>Programmes</b>	+	-	<i>(en euros)</i>
Immigration et asile	50 000 000	0	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	50 000 000	50 000 000
<b>TOTAUX</b>	50 000 000	50 000 000	50 000 000
<b>SOLDE</b>	0		0

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L’immigration à Mayotte, majoritairement alimentée par des filières d’immigration irrégulière, pèse sur tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle de ce département.

En 2023, 8669 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés en mer selon le Préfet de Mayotte, soit 600 de plus qu’en 2022 soit une augmentation de 8%, 2300 de plus qu’en 2021 soit une augmentation de 36% et 4 900 de plus qu’en 2020, soit une augmentation de 128% !

Ce fléau dégrade fortement la sécurité à Mayotte et met en danger sa cohésion sociale. Selon l’Insee, la moitié des habitants de Mayotte ne possèdent pas la nationalité française. Cette situation appelle une réponse concrète des pouvoirs publics afin de faire face à ces flux migratoires.

Ainsi, le présent amendement prévoit d’abonder les crédits, en autorisations d’engagement et en crédits de paiement, d’un montant de 50 000 000 d’euros pour l’action n° 03 : « Lutte contre l’immigration irrégulière » du programme n° 303 : « Immigration et asile » de minorer du même montant les crédits, en autorisations d’engagement et en crédits de paiement, pour l’action n° 12 : « Intégration des étrangers primo-arrivants » du programme n° 104 : « Intégration et accès à la nationalité française ».

Ainsi, cet amendement s’inscrit en totale opposition à la baisse de 42 % des crédits totaux de l’action n° 03 « Lutter contre l’immigration irrégulière » du PLF pour 2025, dont 86 % de baisse pour les seules dépenses d’investissement. L’immigration ne peut continuer à demeurer incontrôlée, sous peine que la France renonce à sa souveraineté et que les Français soient contraints d’accepter - ce qu’ils ne veulent pas - cohabiter avec des populations qui entendent demeurer étrangères en France.

Un nombre toujours plus considérable de personnes seront poussées à vouloir quitter leur pays dans les prochaines années et les prochaines décennies. Ces flux migratoires potentiels, s’ils ne sont pas anticipés et maîtrisés, continueront d’avoir des conséquences dramatiques en France.